

CONFRÉRIE DES SAINTS FABIEN ET SÉBASTIEN
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU DIMANCHE 20 JANVIER 2013
EN LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DU LANDERON

Le Président Maurice Perroset souhaite la bienvenue et une bonne année 2013 à tous les confrères. Il salue le curé de la Paroisse, M. l'abbé Michel Cuany qui a célébré la messe du jour ainsi que le prédicateur, l'abbé Joseph Gay né le 17 décembre 1980 qui est reçu pour les prières et qui sera ordonné prêtre le 10 février prochain et notre Confrère, l'Abbé Paul Frochaux, chanoine de la Cathédrale de Fribourg. Notre membre d'honneur, Me Charles-Edouard Girard, toujours alerte nous rejoindra pour le repas.

Parmi les membres absents, 9 se sont excusés soit : Claude-Auguste Ruedin, François Frochaux fils de Jean-Charles, Patrick di Lenardo, Luc Bellenot, Olivier Ruedin, Etienne Ruedin, François Muriset, Lionel Muriset et Georges-Noël Ruedin

La lecture du PV de l'assemblée du 23 janvier 2011 ne donne lieu à aucune remarque et il est donc accepté.

Durant l'année 2012, 3 confrères nous ont quitté :

Yves-Michel Gicot le 18 janvier,

Raoul Muriset le 1^{er} novembre

Paul Frochaux le 25 décembre. Le Président dresse un bref portrait de ces 3 membres fidèles et l'Assemblée récite un Pater et un Ave. :

Repris

4 nouveaux et futurs membres demandent leur entrée dans la Confrérie dans laquelle ils sont acceptés chaleureusement. Il s'agit de :

Jim Quellet fils de Stéphane Jacques né le 9 avril 1992

Tom Quellet fils de Stéphane Jacques né le 23 août 1993

Zelian Zeno Quellet fils de Masha Agnès Juliette Quellet et de Domenico Luigi Scaglia né le 4 novembre 1993

Clément René Olivier Quellet fils de Christian Louis René né le 23 juin 1994

Ils reçoivent un exemplaire chacun de l'Armorial du Landeron, la médaille de la Confrérie ainsi que le badge et Jim Quellet adresse quelques mots à l'Assemblée relevant que tous se réjouissent de faire partie de la Confrérie, d'en défendre les us et traditions et de faire connaissance de leurs nouveaux confrères. A noter qu'avec cette quadruple entrée, c'est une augmentation de près de 50 % du nombre de confrères Quellet.

Comité

Le Président fait un rapide résumé des activités du comité pendant l'année courante. Le comité s'est réuni le 17 novembre pour la préparation de la fête et le contrôle des plaquettes. Leur absence a été rappelée aux intéressés avec l'invitation à l'assemblée en les priant d'y remédier,

La Corporation a décidé de réduire sa subvention aux Confréries de Fr. 100.-et ne nous versera dorénavant plus que Fr. 200.-(dès décembre 2012)

Lecture est faite d'une correspondance de Mme Digier veuve de Gérard qui nous annonce que ses fils ne participeront plus à la Confrérie par manque d'attaches au Landeron.

Le chapitre « vigne » est en stand by, la succession de Pascal Frochoux n'étant à ce jour pas réglée.

L'organisation du repas de midi est assurée jusqu'en 2014 mais ensuite Jacqueline Ruedin nous a fait part de sa démission et nous devons trouver une autre solution. Les confrères sont donc invités à y réfléchir.

En ce qui concerne le site internet, selon PV de l'an passé, François Frochoux devrait transmettre la gestion à Christian Muriset pour le futur mais à ce jour il n'y a pas eu de concrétisation. Pour cette gestion, le confrère André Muriset s'annonce spontanément pour aider et soutenir Christian Muriset dans son travail.

Comptes

Le caissier présente les comptes 2012 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 298,25 et une fortune de Fr. 9560,50. Ils sont acceptés à l'unanimité.

Démissions-nominations

Pressé par les viennent-ensuite, le Maître Dominique Frochoux présente sa démission en remerciant l'assemblée pour sa confiance et les domestiques pour leur engagement. Sont appelés à lui succéder par rang d'âge les membres suivants :

Ruedin Jean fils de Augustin né le 29.4.1953 (renonce cette année pour raison de santé)

Perroset Maurice fils de Maurice né le 25.4.1954.

Frochoux Yves fils de Paul né le 18.8.1954

Quellet François né le 17.8.1955

Maurice Perroset est élu à l'unanimité moins sa voix et fait les promesses d'usage..

Le nouveau Maître remercie l'assemblée pour sa confiance et nous dit sa joie et sa fierté d'avoir été élu à cette haute fonction. Il tire un parallèle avec la nomination d'Obama qui prête serment ce même jour et les prochaines élections neuchâteloises en avril puis évoque le souvenir de la maîtrise de son père Maurice, Maître en 1961 et de ce qui se passait à cette époque, vêpres, assemblée des comptes, gâteau au fromage, etc. La Confrérie a donc tout de même changé et nous devons nous attendre encore à de futurs changements .Il nous demande donc de réfléchir et de trouver des idées pour l'avenir par exemple pour le repas de midi ou l'accueil des enfants et épouses des confrères externes.. Il termine en remerciant l'assemblée de sa confiance et en souhaitant à tous une belle fête

Le domestique en charge, Thierry Muriset n'a pas d'objection à quitter sa fonction et pour le remplacer est élu Dominique Gicot né le 18.11.1970. Simon Muriset reste en activité une année encore conformément au nouveau règlement. Sur proposition d'André Ruedin, Simon Muriset est nommé sonneur donc responsable de la manipulation de la cloche.

Divers

Le Président souhaite avoir des candidats à la reprise et mise en ordre du site, éventuellement y faire figurer les décès de confrères et les invitations à la fête. Comme cité plus haut, André Muriset s'est proposé.

Christian Muriset demande aux confrères de participer aux activités de la Corporation et au moins d'assister à l'Assemblée annuelle.

Le comité communique que pour l'instant, décision a été prise que les invitations seront toujours envoyées par poste.

Le Président qui a eu des difficultés avec son chapeau propose que nous tenions un registre des hauts de forme afin de faciliter la tâche des futurs maîtres.

Laurent Quellet demande que sur l'invitation figure les dates des 5 prochaines années de la fête à des fins de planification lointaine... Ce qui sera fait.

A l'avenir, les écharpes seront déposées à l'entrée de la Chapelle et prises en mains dès le début de la messe. Elles seront rendues comme jusqu'ici après le cortège.

Pour la photo, le Comité demande que les confrères se placent de façon à être vus du photographe et si possible pas « en tas »

Après les recommandations d'usage du vice-président, l'assemblée est levée à 12 h. 15 ce qui est exceptionnel et plus arrivé depuis des décennies.

St-Blaise, le 23.1.2013/jbm